

CONCERTATION PUBLIQUE

ACTION 47
PROGRAMME
D'ACTIONS DE
PRÉVENTION
DES
INONDATIONS



Taradeau
**RESTAURATION
DE LA FLORIÈYE**

Quelques chiffres

87 km²
DE BASSIN VERSANT

26,4 km
DE LONGUEUR

1 km
EMPRISE DES TRAVAUX DANS LA TRAVERSÉE DE TARADEAU

160m³/s
OBJECTIF DE PROTECTION DES AMÉNAGEMENTS

LA FLORIÈYE : CONTEXTE

En juin 2010, la Florièye est largement sortie de son lit dans la traversée de Taradeau.

Cette crue millénaire historique a provoqué la destruction d'une dizaine de maisons, des gués ont été emportés et de nombreux dégâts.

En 2011, 2014 et 2019, de nouvelles crues ont impacté la commune de Taradeau.

Conséquences des nombreuses crues

- Destructions de plusieurs habitations
- Destruction de voiries et réseaux
- Nombreuses érosions et reculs de berges
- Destruction de la ripisylve



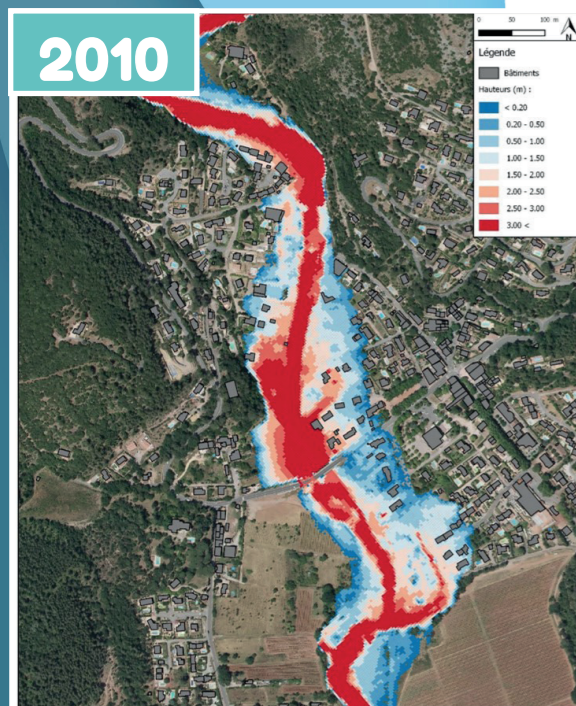
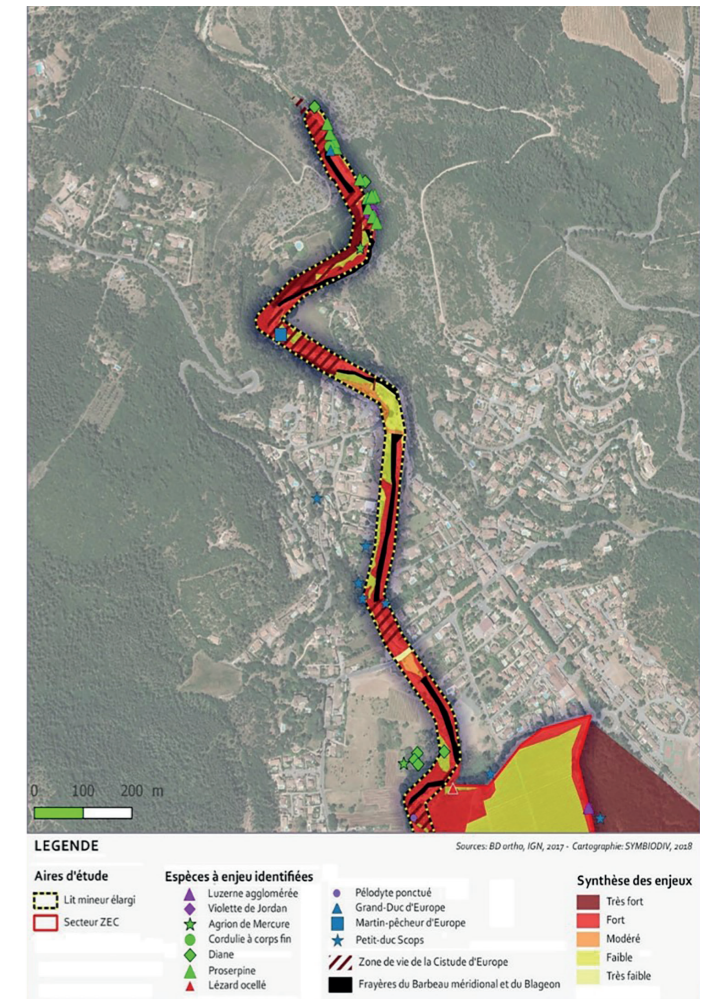
Présence d'enjeux écologiques majeurs

- Enjeux importants dans tous les compartiments écologiques : plus important en aval et en amont de la traversée de Taradeau.
- Le lit de la Florièye et sa ripisylve constituent un corridor biologique majeur pour le territoire.

Présence d'ouvrages transversaux au cours d'eau jouant un rôle déterminant

Deux ouvrages principaux impactent les écoulements et l'équilibre du lit.

Le gué amont et le gué aval : ils limitent le transport solide, réhaussent les lignes d'eau et aggravent donc le risque de débordement.



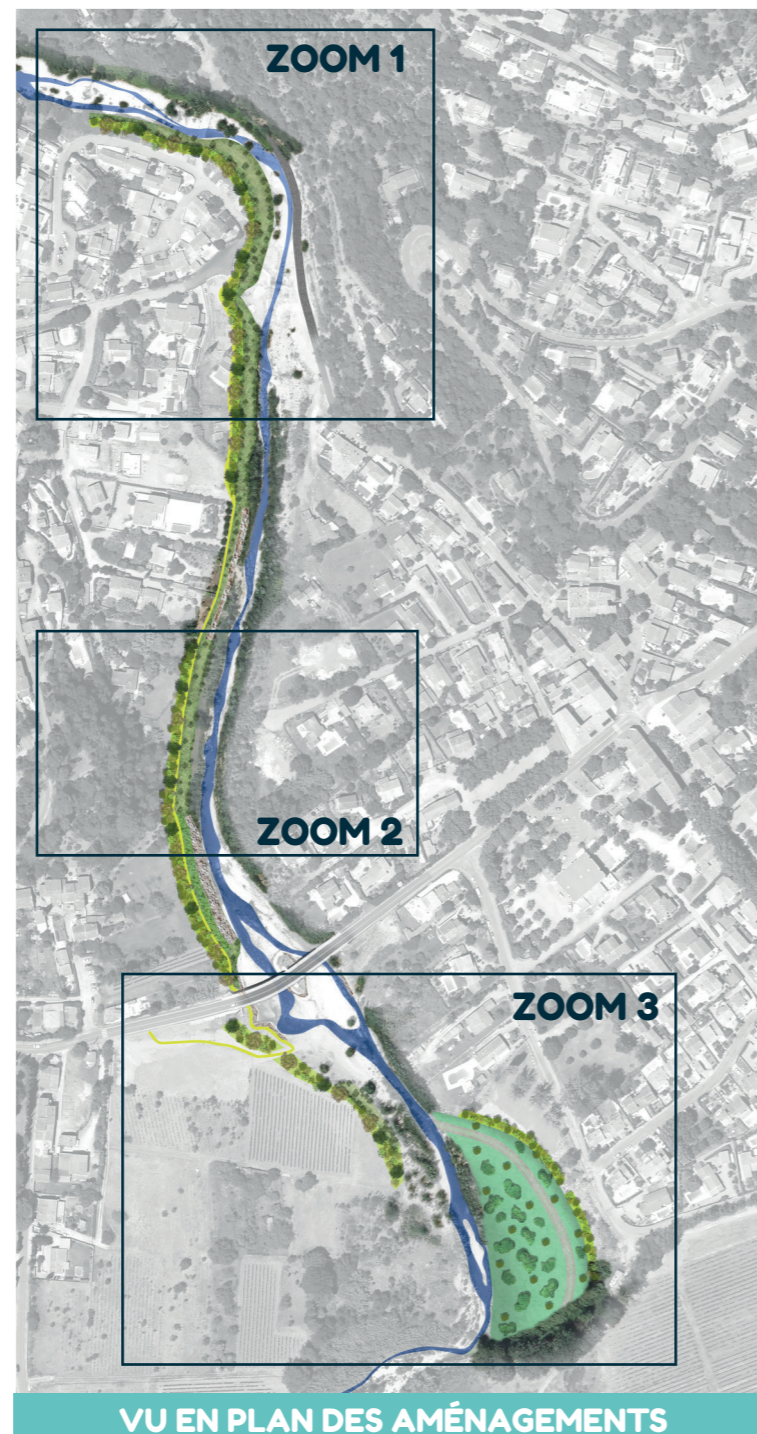
Hauteur d'eau modélisées pour la crue exceptionnelle de juin 2010



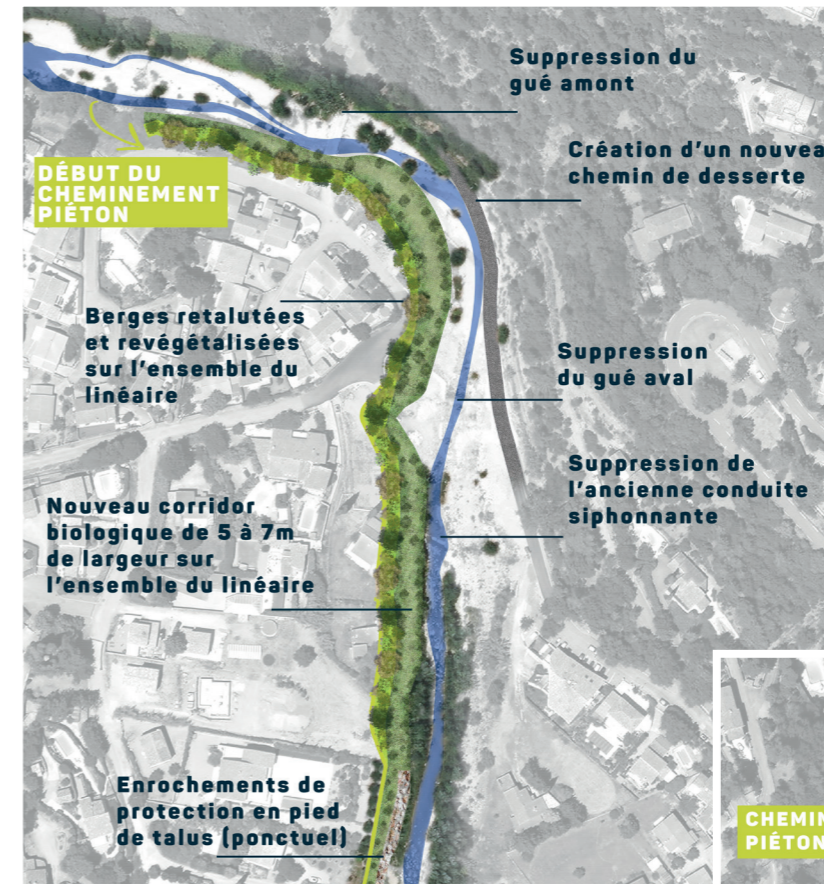
OBJECTIFS ET SECTEURS DE TRAVAUX DE L'ACTION 47



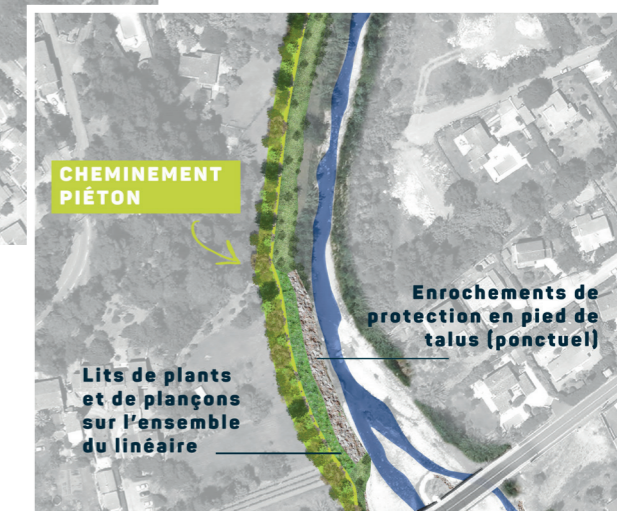
- RESTAURATION DES FONCTIONNALITÉS HYDRAULIQUES ET ÉCOLOGIQUES
- RÉDUCTION DU RISQUE D'INONDATION - 160M³/S
- PRÉSERVATION ET RESTAURATION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE



ZOOM 1



ZOOM 2



ZOOM 3



INTERVENTIONS PROGRAMMÉES

Après une phase de diagnostic, d'études préliminaires, les grandes orientations du programme de travaux ont été validées fin 2020 par l'ensemble des partenaires du projet.

Il s'articule autour de plusieurs interventions majeures réparties sur presque un kilomètre de cours d'eau traversant le centre urbain de Taradeau.

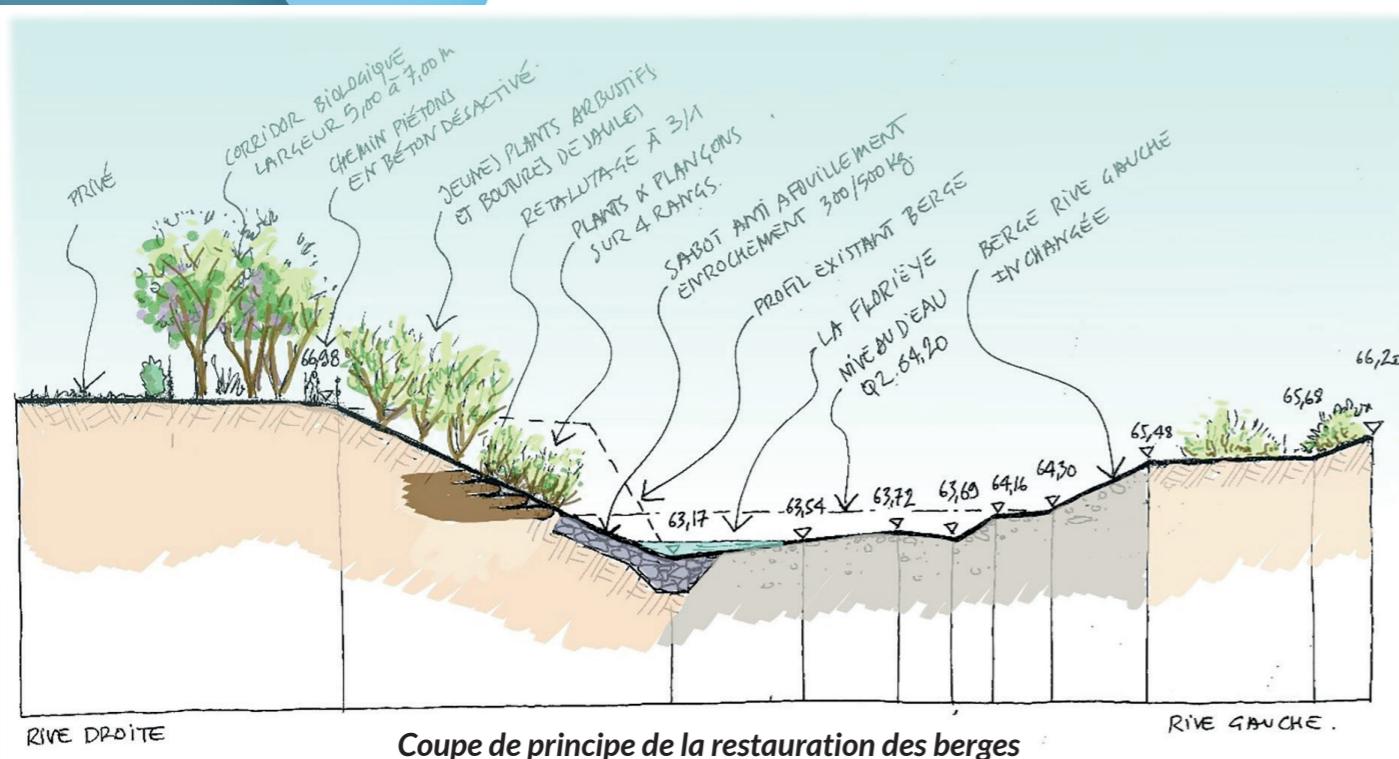
1. RETALUTAGE ET CONFORTEMENT DES BERGES

La totalité des berges rive droite seront retalutées en pente douce afin d'**optimiser la capacité actuelle hydraulique** du lit tout en assurant une **stabilité des berges**.

Les berges seront également végétalisées pour les intégrer pleinement au paysage et répondre aux objectifs de renaturation du milieu.

Dans les secteurs plus contraints, des techniques de protections mixtes seront mises en oeuvre (enrochements en pied de talus et végétation sur la berge).

Encas de crue, les berges présenteront une **meilleure résistance à l'érosion**.



2. RESTAURATION DE LA RIPISYLVE

L'ensemble de la végétation, communément appelée ripisylve, est un élément important pour l'écologie des cours d'eau. Elle peut à la fois servir d'abri, d'alimentation et de site de reproduction pour de nombreuses espèces inféodées aux milieux aquatiques comme pour la faune terrestre.

Elle constitue également une zone de transit privilégiée, à l'abri des regards et des éclairages publics (pour les espèces lucifuges comme les chauves-souris).

A Taradeau, la Florièye est ainsi un axe de circulation majeur, mais profondément dégradé du fait de la discontinuité de la ripisylve, pour la faune entre les gorges de Gayepan et la vallée de l'Argens.

Une ripisylve en bon état est essentielle pour atténuer les crues en freinant les écoulements

AVANT



APRÈS



Le projet prévoit donc de replanter une végétation adaptée en sommet des berges, sur une largeur de 5 mètres environ. Le corridor végétal ainsi restauré sera composé des 3 strates de végétations (herbacée, arbuste et arbre).

Il s'agira d'essences locales, naturellement présentes dans la région, et dont la composition variera de l'amont vers l'aval pour constituer des formations végétales adaptées aux différentes conditions :

- En amont et notamment aux environs du lotissement du moulin, on privilégiera le chêne vert, le filaire à feuilles étroites (aussi appelé Taradéou) et le nerprun alaterne ;
- En aval, on privilégiera le chêne pubescent, l'orme champêtre, l'érable champêtre, le cornouiller sanguin et l'aubépine.

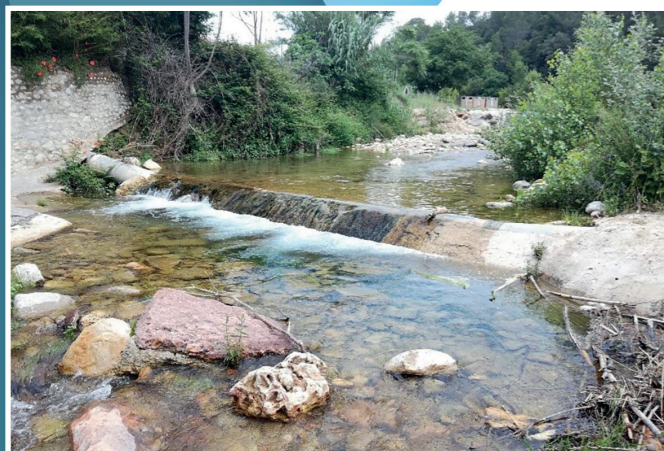
3. SUPPRESSION D'OUVRAGES TRANSVERSAUX

Les ouvrages transversaux (ouvrages implantés en travers d'un cours d'eau tels que les barrages, les seuils et certains passages à gués aménagés) limitent souvent le transit naturel des alluvions vers l'aval et la circulation des espèces aquatiques (poissons, amphibiens, anguilles...).

Leur suppression est le moyen le plus efficace pour limiter les risques de débordements et pour restaurer la continuité écologique. Elle doit être envisagée au cas par cas, en tenant compte de l'impact réel de chaque ouvrage et des possibilités d'aménagement (ex. : passe à poissons, cheminement piéton alternatif).



Gué aval lors de la crue d'avril 2018, accumulation d'embâcles en rive gauche et débordement généralisé



Ancienne conduite d'eau depuis le seuil du moulin dans les gorges (aussi appelé barrage de Gayepan) qui affleurerait au fond du lit à environ 40 mètres au sud du gué aval

La suppression du gué aval contribue également à améliorer la circulation des espèces aquatiques (notamment le barbeau méridional, l'anguille d'Europe, le blageon et les tortues) car la chute qui s'est formée en aval immédiat de ce gué constitue pour elles un obstacle infranchissable.

Deux autres ouvrages transversaux, désormais obsolètes, seront détruits sur la Florièye pour ces mêmes raisons : le gué amont qui alimente la hameau Saint Joseph et une ancienne conduite siphonnante.

REDONNONS LIBRE-COURS
À NOS RIVIÈRES



POUR EN SAVOIR + SUR LA
CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE,
DÉCOUVREZ UNE VIDÉO DE
L'AGENCE DE L'EAU RMC

4. RÉTABLISSEMENT DES ACCÈS

La nécessaire suppression du gué aval limitera l'accessibilité au centre du village pour les habitants de la rive droite aux environs de cet ouvrage.

Pour faciliter leurs déplacements, le programme de travaux prévoit donc de créer un nouveau chemin en rive droite de la Florièye, entre le lotissement des moulins et le pont de la RD 10. Ce chemin sera réservé aux piétons et cyclistes non motorisés. Il sera implanté en sommet de berge, entre le lit de la Florièye et le cordon de végétation rivulaire.

En complément de ce nouveau cheminement piéton, la commune de Taradeau a engagé des travaux d'adaptation de la voirie existante entre le lotissement des moulins et la RD10 situées en contre-haut du lotissement (réhabilitation, élargissement de voirie).

En parallèle, le rétablissement de la desserte du hameau Saint Joseph sera réalisé par la création d'une nouvelle voie installée en rive gauche de la Florièye, à flanc de falaise.

AVANT



APRÈS



CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DU CHEMIN DE DESSERTE :

- Chemin d'une largeur de 5 mètres compensé par un élargissement du lit en rive droite ;
- Chaussée en béton submersible à partir d'une crue de période de retour de 5 ans ;
- Mur de soutènement en cages de gabions posées sur des matelas en gabions pour protéger le pied du mur ;
- Nécessité de conforter la falaise au préalable (purge, cloutage).

5. CRÉATION D'UNE ZONE HUMIDE

Les travaux sur ce secteur visent la réhabilitation de l'ancien méandre situé en aval rive gauche du pont de la RD10 et recoupé lors de la crue de Juin 2010.

Un déblai partiel de cette zone permettra de reconstituer un habitat rivulaire de type "prairie humide" colonisée par de grandes herbes.

Elle constituera par ailleurs une zone tampon efficace entre la rivière et la zone urbaine et contribuera à abaisser les lignes d'eau de crue dans la traversée de Taradeau.

Le méandre ainsi restauré sera inondé à partir d'une crue biennale environ.

AVANT



APRÈS



PLANNING DU PROJET



Mars 2018	Lancement du diagnostic territorial par le maître d'oeuvre SCE
Décembre 2018	Détermination de l'espace de bon fonctionnement et définition des scénarios d'aménagement
Août 2019	Relevés topographiques et investigations géotechniques complémentaires
Octobre 2019	Réalisation des études de conception - Avant-Projet
Novembre 2019	CRUE MORPHOGÈNE DE LA FLORIÈYE
Janvier 2020	Reprise des études de conception pour tenir compte des dégâts occasionnés par la crue de 2019
1er Trimestre 2021	Dépôt du dossier d'autorisation environnementale - Instruction par les services de l'État courant 2021
Mi 2022	Lancement des travaux

ENVELOPPE PRÉVISIONNELLE



PARTENAIRES FINANCIERS

DPVa
État
Région SUD
Agence de l'Eau

■ Travaux préparatoires	200 000 €
■ Suppression des ouvrages transversaux, création d'un nouveau chemin de desserte et création d'un cheminement piéton	460 000 €
■ Reprise des réseaux et voirie	170 000 €
■ Confortement des berges terrassées	460 000 €
■ Traitement de la végétation, reprise de la ripisylve et création de la zone humide	380 000 €

1,67 M € HT
HORS ALÉAS

Syndicat Mixte de l'Argens

VAR

Compétent en Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), le SMA a été créé en 2014. Il réunit 74 communes du bassin versant de l'Argens à travers 8 EPCI membres.

Dans le cadre de la lutte contre les inondations, le SMA porte le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de l'Argens et des Côtiers de l'Estérel qui comprend 64 actions pour un budget de 96M d'€.

Le PAPI comprend une action spécifique sur le territoire communal de Taradeau : **L'ACTION 47**.

Dans le cadre de cette action, le SMA lance une phase de concertation et d'information du public. Ce processus d'échange permet à l'ensemble des personnes concernées par le projet de s'exprimer.

À cet effet, vous trouverez un cahier de doléances situé en mairie de Taradeau.

**Vous pouvez également nous contacter
directement par mail à :
contact@syndicatargens.fr**

Pour toute information supplémentaire :

09 72 45 24 91

www.syndicatargens.fr

